

DEPARTEMENT du TARN
MAIRIE de
FREJEVILLE
Code postal 81570
Tél : 05.63.74.33.58
mairie@frejeville.fr

Conseil Municipal

Procès-Verbal

Séance du 30 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre, le Conseil Municipal de Fréjeville, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné du rapport subséquent et adressé au moins cinq jours francs avant la présente séance, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni à la Mairie de Fréjeville, sous la présidence de **José NUNES** Maire.

- Nombre de membres en exercice : 15
- Présents : 13
- Absents ayant voté par procuration : 2 (Mr Nicolas Causse donne procuration à Mr Jean-Bernard Cèbe et Mme Sabine Gorsse donne procuration à Mme Catherine Auriol)
- Secrétaire de séance : Jean Bernard Cèbe

1. Approbation du CR du 17 octobre 2022

*Monsieur le Maire demande s'il y a des observations concernant le compte rendu de la séance du 17 octobre 2022.
Le CR de la séance du 17 octobre 2022 est adopté.
Nous avons le quorum, nous pouvons délibérer.*

2. Ordre du Jour

- Décision Modificative n° 3
- Questions diverses

*

*

*

➤ Délibération n°1 : Décision Modificative n° 3

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une décision modificative est nécessaire pour les salaires du mois de décembre des agents.

Désignation	Dépenses	
	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
FONCTIONNEMENT		
D 6413 – Personnel non titulaire		4 117.98 €
D 6451 – Cotisation à l'URSSAF		15 900.00 €
Total D012 – Charges de personnel		20 017.98
D 022 – Dépenses imprévues Fonct.	4 117.98 €	
Total D022 – Dépenses imprévues	4 117.98 €	
D 65548 – Autres contributions	15 900.00 €	
Total D65 – Autres charges gestion	15 900.00 €	

➤ Discussions en cours de séance :

1- Mise en péril d'un bâtiment Route des Etangs :

Après l'envoi d'un courrier recommandé il y a plus d'un an à l'administré, suivi d'un appel téléphonique de Mr le Maire, à ce jour aucuns travaux n'ont été exécuté et la situation reste dangereuse.

Une dernière lettre recommandée de relance va lui être envoyée cette semaine pour une réponse sous 8 jours avant de lancer la procédure de mise en péril.

2- Préemption d'une maison Place René Cassin :

Mr le Maire propose la préemption d'une habitation Place René Cassin dans le but de créer un logement et/ou un local associatif. Le conseil municipal se laisse le temps d'obtenir un maximum d'informations avant de prendre une décision au prochain conseil municipal.

3- Achat de la Parcelle cadastrée ZE 51 au Pujol

Concernant l'achat du terrain de Mme LATGER situé aux Agouts pour le projet communal d'assainissement du Pujol, voté le 20 Mai 2021, au prix de 7000€ ; Mme Latge ne souhaite pas le vendre à ce prix-là, Mr le Maire au prochain conseil va demander l'autorisation du conseil municipal pour débiter une négociation.

4- Rétrocession d'une portion de voie au Hameau du Pujol

Le conseil municipal délibèrera le 07 Décembre pour ou contre une signature de la rétrocession à l'euro symbolique de cette portion de voie à Mme Latge d'ici la fin de l'année.

5- Archives

Mr le Maire expose la proposition du CDG pour le traitement de 7 cantines d'archivage pour un budget de 10500€ sur une année ou 5250€ sur deux années. Le conseil municipal délibèrera au prochain conseil.

6- Café communal « La Goutt' »

Mr le Maire propose les deux possibilités de gestion du café communal, soit par la création d'une association, soit par la création d'une régie communale. Le conseil municipal délibèrera le 07 Décembre.

7- Chats Errants

Il existe plusieurs solutions pour régler le problème des chats errants sur la commune, plusieurs coûts aussi mais la plupart des solutions aboutissent sur le retour des chats opérés sur la commune. Le conseil municipal se laisse le temps de la réflexion.

➤ Questions diverses complémentaires

Impasse des Lilas :

Pour donner suite à la demande de riverains qui ne peuvent plus sortir de chez eux lors de match ou entraînement de Foot :

Refaire un rappel au Foot de ne pas stationner sur la raquette de retournement impasse des Lilas + ajouter Signalisation avant de passer à l'étape suivante...

Association de Chasse (42 membres) :

Demande d'un local pour la préparation du gibier

Idee de création d'un local entre l'atelier municipal et le local Télécom exposé par M. Claude Molinier, Président de l'Association de Chasse

A réfléchir pour une prise en compte avec les autres demandes des associations.

Formation défibrillateur :

Depuis quelques semaines, 3 défibrillateurs ont été installés sur la commune à proximité des locaux municipaux afin de répondre à la réglementation en vigueur.

- Un sur la façade de la Mairie couvrant ainsi L'école, la mairie et la salle polyvalente.
- Un sur la façade de la Salle Fabre couvrant l'église et la salle Fabre
- Un sur la façade du vestiaire situé au terrain de Foot

Le 30/01/2023 à 14h une formation va être réalisée.

Listes des personnes et associations convoquées : voir M. Christophe Mauries

Dossiers : MAIRIE de FREJEVILLE/VDL

Passage au tribunal le 22/11/2022 attente du résultat d'ici 3 semaines

Fin de conseil 22h22

Le Maire,

José NUNES



Le secrétaire de séance,

